



Site classé
Patrimoine
national



Cascade de Tignes

Savoie

Date de l'arrêté : 30 juillet 1934

Commune concernée : Tignes

Superficie : 1,51 ha

Ce site présente la particularité assez rare d'être aujourd'hui partiellement englouti par un lac, celui créé par la retenue du barrage du Chevril à Tignes, construit en 1952.

Le périmètre du site se compose d'un patchwork d'une trentaine de parcelles, inscrites ou classées, imbriquées les unes dans les autres, selon que leurs propriétaires avaient ou non donné leur accord à la mesure de protection en 1933.

Il suit verticalement la descente des eaux vers l'Isère, dans laquelle la cascade s'écoule jusqu'à la ligne d'eau du barrage. Bien visible alors de l'unique route – portion de la Grande route des Alpes – qui remontait la vallée et conduisait les touristes vers Val d'Isère, cette cascade constituait un point de focalisation du regard dans le paysage de montagnes environnantes.

Type d'intérêt

Pittoresque

Tourisme

Office du Tourisme de Tignes : 04 79 01 08 67

Accès

Libre

Autres observations

La cascade se trouve incluse dans le périmètre du Parc national de la Vanoise.

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013